



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : L'an **DEUX MILLE VINGT TROIS**, le **JEUDI 07 DECEMBRE**
Présents : **14** le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment
En exercice : **17** convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30,
Votants : **15** sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **01 décembre 2023**

Présents : 14

Votants : 15

BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, BOITIER Jean-Louis,
FOUCHER Nicolas, ~~BUREAU Nadia~~, GAURIVEAUD Jean-Jacques, AUTIN Martine, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline,
JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, LOUIS Gilles, ~~AUDEBERT Délizia, de LACOUR SUSSAC Hugues.~~

Absents : AUDEBERT Délizia, de LACOUR SUSSAC Hugues

Absents avant donné pouvoir : BUREAU Nadia à JEUNESSE André

Secrétaire de séance :

MOTARD Daniel

DE 086-2023-12-002 TARIFS 2024

Le maire indique au conseil municipal que les tarifs 2023 ont été étudiés en réunion d'adjoints et soumet au vote du conseil municipal les propositions établies par les élus lors de cette réunion :

*Le conseil municipal après en avoir délibéré par 15 voix POUR, 0 voix CONTRE,
0 ABSTENTION*

➤ *VALIDE les tarifs 2024 tel que proposés ci-dessus*

** location de la salle la Pléiade pour la location grande salle/hall/bar-sans l'office : un demi-tarif sera appliqué pour toutes les associations qui exercent leurs activités sur la commune et dont le siège est situé sur la commune*

LIBELLE		2024
CANTINE	ENFANT INSCRIT LE REPAS	2,90 €
	ENFANT NON INSCRIT LE REPAS	5,40 €
	ADULTES LE REPAS	7,00 €
A.L.S.H	régime général : QF < valeur plancher CAF (754,16 € en 2023) / forfait par jour	1,30 €
	régime général : QF à partir de la valeur plancher CAF (754,16 € en 2023) / forfait par jour	1,50 €
	forfait par enfant par jour les régimes particuliers	2,10 €
	FORFAIT POUR ENFANT NON INSCRIT par jour	3,90 €
FACTURE MENSUELLE DE PERISCOLAIRE	pénalité correspondant aux frais d'impayé des factures périscolaires, à partir de la 2ème relance, par mois de retard	12,00 €

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2023.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	jeudi 14 décembre 2023
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

Hôtel de Ville

BIBLIOTHEQUE	carte famille annuelle		15,00 €	
	caution pour prêt de livre aux lecteurs ponctuels vacanciers non-résidents		26,00 €	
	pénalité pour retard à la restitution d'un ouvrage plus de 15 jours après rappel		8,00 €	
	vente livres déclassés	les 3 livres de poche les autres livres à l'unité	0,50 € 1,00 €	
PHOTOCOPIE d'un document administratif (art.L311-1 du code des relations entre le public et l'administration)	Recto A4 N/B	arrêté du 01/10/2001 relatif aux conditions de fixation et de détermination du montant des frais de copie d'un document administratif	0,18 €	
PUBLICITE - tarifs HT	tarification à la parution avec engagement de l'annonceur pour 4 parutions	1/12 de page	51,00 €	
		1/6 de page	88,00 €	
		1/3 de page	163,00 €	
		1/2 de page	382,00 €	
	1 page	750,00 €		
FRAIS DE CONDUITE D'ANIMAUX			105,00 €	
HEURE AGENT TERRITORIAL	AVEC PETIT MATERIEL		69,00 €	
	AVEC GROS MATERIEL (tracteur)		170,00 €	
LOCATION DU PODIUM FIXE	plaque de podium (1,50m²) - la plaque par jour et sans escalier		15,00 €	
	pied - par jour		1,00 €	
	traverse jonction pied de podium - par jour		1,00 €	
	escalier - par jour		10,70 €	
	caution - forfait		600,00 €	
	en cas de location le week-end il sera facturé 2 jours de location			
LOCATION PODIUM MOBILE	la journée, rayon maximum 15km		265,00 €	
SALLE MUNICIPALE - allée W.Jonka	particuliers hors association	1 journée sans chauffage		
		2 journées sans chauffage		
		1 journée hors we sans chauffage avec cuisine	295,00 €	
		we (samedi/dimanche) sans chauffage avec cuisine	525,00 €	
		utilisation réduite de 8 h à 13 h ou de 14 h à 19 h	125,00 €	
		activités 1 mois - pour 2h maximum par semaine	135,00 €	
		chauffage du 01/01 au 15/04 et du 15/10 au 31/12, la journée	93,00 €	
		chauffage du 01/01 au 15/04 et du 15/10 au 31/12, la demi-journée	52,00 €	
		CAUTION MATERIEL ET MOBILIER	460,00 €	
		CAUTION MENAGE	115,00 €	
CUISINE de la salle municipale	1 JOURNEE			
	2 JOURNEES			
LOCATION DE VAISSELLE salle municipale	LA PIECE			
	MATERIEL DE CUISINE			
	VAISSELLE :	FORFAIT pour l'ensemble du matériel	200,00 €	
	VAISSELLE CASSEE : LA PIECE		3,60 €	
KIT ECOFESTIF - caution aux associations	LOT DE 3 COUVERTS		1,00 €	
	VERRE LAVABLE		1,00 €	
SALLE OMNISPORT (Pas de location aux Particuliers)		2h utilisation par semaine/au mois	85,00 €	
	association sportive	location gratuite - frais de fonctionnement pour une saison d'octobre à juin de l'année suivante inclus	215,00 €	
SALLE (AUX SPORTS) Le RELAIS	salle de réunion	hors association, la journée	22,00 €	
SALLE La PLEIADE	Grande salle + Hall + Bar, SANS l'office	Particulier :		
			Jour de la semaine hors we	300,00 €
			Week-end	800,00 €
		Association :		
			Jour de la semaine hors we	300,00 €
			Week-end	700,00 €
	Hall + Bar, SANS l'office	Particulier / Association / Entreprise - Jour de la semaine hors we		200,00 €
		Office EspaceTraiteur	Particulier/Association/Entreprise - Jour de la semaine hors we	200,00 €
	Equipements Scéniques : rétroprojecteur + sono + gradins	Particulier/Association/Entreprise - Week-end		300,00 €
		Association :	Jour de la semaine hors we	360,00 €
			Week-end	540,00 €
		Entreprise :	Jour de la semaine hors we	450,00 €
		Week-end	950,00 €	
Loges	Particulier / Association / Entreprise		25,00 €	

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2023.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	jeudi 14 décembre 2023
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

Hôtel de Ville

27, rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél.: 0546364123 ■ Fax: 0546369242

etaules@mairie17.com ■ www.mairie-etaules.fr

HEURE LOCATION COURT DE TENNIS - PART COMMUNALE (délié du		8,00 €
TABLES ET BANCS	TABLE - la pièce non transportée - tables en bois	6,20 €
	1 BANC ou 4 chaises - non transporté	1,60 €
	forfait transport jusqu'à 3 km A / R	36,00 €
	forfait transport plus de 3 km et moins de 10 km	72,00 €
COMMERCE SEDENTAIRE - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	à l'année - le mètre linéaire	16,85 €
DROIT DE PLACE	HORS FOIRE ET MARCHÉ (1 journée) (exemple camion d'outillage)	65,00 €
	HORS FOIRE ET MARCHÉ (à l'année) (exemple camion d'outillage)	385,00 €
	HORS FOIRE ET MARCHÉ (semestre) (exemple camion d'outillage)	218,00 €
	LES JOURS DE FOIRES ET MARCHES avec engagement annuel par mètre linéaire de présence sur le marché	0,70 €
	LES JOURS DE FOIRES ET MARCHES sans engagement annuel par mètre linéaire	1,20 €
	FOOD TRUCK 1 journée par semaine	15,00 €
DROIT DE PLACE - MARCHÉ OCCASIONNEL	Emplacement individuel couvert forfait pour 4 jours maximum, le mètre linéaire	28,00 €
	Emplacement individuel sous chapiteau forfait pour 4 jours maximum, le mètre linéaire	28,00 €
	Emplacement individuel non couvert forfait pour 4 jours maximum, le mètre linéaire	11,50 €
CIMENTIERE	CONCESSION trentenaire le m2 - forfait	100,00 €
	DEPOT DE CORPS	150,00 €
	OUVERTURE DE CAVEAU	100,00 €
COLOMBARIUM	concession 1 an	112,20 €
	concession 10 ans	400,00 €
	concession 30 ans	980,00 €
	plaque de fermeture	110,00 €
JARDIN DU SOUVENIR	pose d'une plaque pour 10 ans	204,00 €
ENFEU	sera déterminé à la création des enfeus	0,00 €
PORT - LES BREGAUDS	APPONTEMENT (HT) jusqu'à 10ml	
	APPONTEMENT (HT) le ml supplémentaire au-delà 10ml	
	TAXE DE STATIONNEMENT (HT) jusqu'à 10ml	
	TAXE DE STATIONNEMENT (HT) le ml supplémentaire au-delà 10ml	
	TERRE-PLEIN (HT) - le m²	
	MISE EN FOURRIERE par jour / par mètre linéaire de bateau	



Vincent Barraud

Le Maire, Vincent BARRAUD.

Daniel Motard

Le secrétaire, Daniel MOTARD.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2023.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	jeudi 14 décembre 2023
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

Hôtel de Ville

27, rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél.: 0546364123 ■ Fax: 0546369242
 etaules@mairie17.com ■ www.mairie-etaules.fr